

A.E.P.E. - PARIS

XXVII T.R. DES PROBLEMES DE L'EUROPE:
"DES PARTIS A L'ECHELLE EUROPEENNE"

26-27/4/1974 - BRUXELLES

G. BONVICINI

3504

"DES PARTIS A L'ECHELLE EUROPEENNE"
AEPE, Bruxelles, 26-27/IV/1974

- (1) Bertrand, Alfred: "Des partis a l'echelle Europeenne"
- (2) Gazzo, Emanuele: "Perchè dei partiti politici su scala europea?"
- (3) Mansholt, Sicco: "L'organisation des partis politiques au niveau Europeen"
- (4) Rey, Jean: "Note relative au Parti Liberal Europeen"
- (5) Snoy et d'Oppuers, Baron: "Communication pour la table ronde"

ASSOCIATION POUR L'ETUDE DES PROBLEMES DE L'EUROPE

1

XXVIIème TABLE RONDE (26/27. 4 . 1974)

Rapport présenté par M. Alfred BERTRAND

Ancien Ministre, Membre de la Chambre des Représentants

DES PARTIS A L'ECHELLE EUROPEENNE

RAPPORT

par

Monsieur Alfred BERTRAND,
ancien ministre,
membre de la Chambre des Représentants

I.- Une longue habitude de collaboration internationale

- Presque tous les partis politiques sont habitués depuis longtemps, et principalement depuis la dernière guerre, à une collaboration avec leurs partenaires des autres pays d'Europe et du Monde, dans le cadre des Internationales (Internationale socialiste, Internationale libérale, Union Européenne et Union Mondiale des Démocrates-chrétiens).
- Un autre cadre, très différent, s'est ouvert il y a vingt ans à la collaboration des partis à l'échelle européenne : la création, à partir de 1953, des groupes politiques de l'Assemblée commune de la CECA puis du Parlement européen a permis une collaboration très étroite et originale des parlementaires de la Communauté.
- Quelques partis cependant, sont restés à l'écart de ce mouvement de structuration au niveau européen :
 - 1) l'UDR en France, qui, au Parlement européen ne s'est associée avec 5 parlementaires irlandais du Fianna Fail que contrainte et forcée, à la suite des élections législatives françaises de 1973 - D'ailleurs, leur association dans un même groupe (Démocrates européens de progrès) ne signifie pas qu'une collaboration ait été envisagée entre les partis eux-mêmes.

2) les conservateurs danois et britanniques, intégrés dans un même groupe au Parlement européen, ont établi une collaboration d'Assemblée avec le groupe Démocrate-chrétien, mais n'ont aucune liaison institutionnalisée avec des partis politiques d'autres pays membres.

- La plupart des partis politiques, désormais, ont accepté la nécessité de la construction européenne. Les communistes eux-mêmes, depuis septembre 1973, forment un groupe au Parlement européen. Même si les communistes français s'opposent à la construction européenne telle qu'elle se réalise actuellement, ils ont compris la nécessité d'être présents dans les institutions.

II.- Les méthodes de travail dans les Internationales

- Les structures internationales des partis ont permis aux hommes politiques de différents pays de se connaître et de confronter leurs analyses de la situation.
- Certaines positions communes et certaines stratégies ont pu être définies à ce niveau, notamment en ce qui concerne certains choix importants pour la doctrine.
- Mais, en général, les Internationales ne sont pas organisées au niveau de l'Europe communautaire : l'Internationale socialiste et l'Internationale libérale regroupent les partis du monde entier. L'Union européenne des Démocrates-chrétiens, outre les partis des Etats membres de la Communauté, comprend aussi les partis de Suisse, d'Autriche, de Saint-Marin, de Malte, et les équipes clandestines du Portugal et de l'Etat espagnol. Les partis communistes ne sont pas organisés au niveau européen : ils ont seulement organisé, du 26 au 28 février dernier, une conférence des partis des pays membres de la Communauté.

- Sous l'impulsion des groupes politiques du Parlement européen, un effort a été fait pour organiser une structure parallèle ou une "filiale" au niveau de l'Europe communautaire : avec une certaine autonomie par rapport à l'Internationale, se réunit un Bureau des partis socialistes des pays membres de la Communauté. L'Union européenne des Démocrates-chrétiens a créé en son sein un Comité politique des partis démocrates-chrétiens de la Communauté. Le groupe libéral du Parlement européen commence à élaborer le projet d'une fédération libérale au niveau communautaire, projet qui n'a encore eu aucune application.

- Il faut analyser les procédures de décision au sein de ces organisations européennes. Au total, ces procédures sont très peu satisfaisantes. Elles restent archaïques et ne sont pas adaptées à la nature de la construction européenne.

+ aucune de ces organisations ne peut imposer ses vues à un parti membre. Ce sont surtout des procédures de consultation réciproque, et les décisions ne sont prises qu'à l'unanimité. Elles ne portent généralement, d'ailleurs, que sur des thèmes généraux.

+ les délégations des partis nationaux au sein de ces organisations internationales, en tout cas pour ce qui concerne un bon nombre de pays, n'ont pas de mandat réel pour négocier avec les partis des autres pays. Les liens entre les partis et les internationales se réduisent parfois à des liens personnels entre les responsables des relations internationales des partis, et les partis ne se sentent pas engagés suffisamment par les décisions de leur Internationale.

III.- Les possibilités d'évolution

- En raison de cette situation, aucune internationale ne dispose d'un véritable programme européen, qui sera pourtant nécessaire le jour où seront organisées les élections au suffrage universel direct pour le Parlement européen.
- Les Internationales n'ont pas encore fait le "saut de qualité" qui leur permettra d'envisager réellement la création de partis véritablement européens.
- Même si elles critiquent sévèrement les procédures de décision employées par les institutions communautaires, et particulièrement par le Conseil des Ministres, les Internationales n'ont pas encore réussi à accomplir elles-mêmes leur transformation, même si les efforts accomplis notamment par les groupes du Parlement européen ont assez nettement permis d'améliorer la qualité de leur travail.
- Pourtant, les partis ont un rôle irremplaçable à jouer dans la construction européenne, en particulier pour que l'opinion publique se sente concernée et associée aux progrès accomplis et aux choix nécessaires.
- En particulier, au moment où la réalisation de l'Union européenne, décidée pour 1980, est gravement menacée par la crise actuelle de volonté politique dans les Etats membres, seuls les partis, par une action étroitement concertée, peuvent débloquer cette grave situation et exiger des différents gouvernements les engagements nécessaires pour que les délais soient respectés.
- Une collaboration des partis au sein de leur Internationale n'est plus suffisante. Les partis doivent envisager rapidement leur intégration au moins partielle dans ces structures.

- Et même, une collaboration entre les différentes internationales devient maintenant nécessaire.

Il faut en effet que toutes les Internationales, et donc l'ensemble des partis politiques démocratiques, engagent ensemble leurs forces en vue de la réalisation de l'union européenne.

XXVII Tavola Rotonda : 26 e 27 aprile 1974

"Perchè dei partiti politici su scala europea ?"

2

Nota di Emanuele GAZZO

Direttore e redattore-capo dell'AGENCE EUROPE

Bruxelles

* * * * *

Se esploriamo la storia degli ultimi trent'anni, per ricercare, al di fuori dei lontani precedenti, come è nata, si è sviluppata e si è parzialmente realizzata, l'idea di un'Europa "organizzata - quel che esiste attualmente sotto la denominazione di Comunità (Economica) Europea - che cosa constatiamo ? Che essa trae le sue origini da "intuizioni" individuali (citiamo, a titolo di esempio, il "Manifesto federalista" di Ventotene), da "iniziative" isolate prese al buon momento e al posto giusto (il piano Monnet, punto di partenza della Comunità del Carbone e dell'Acciaio) e infine dalla "convergenza" delle azioni di un certo numero di governi, grazie alla volontà politica di qualche dirigente lungimirante.

Certo, tutto ciò non poteva nascere, maturare e realizzarsi che in un certo clima politico, determinato questo da fattori oggettivi (le conseguenze della guerra, la necessità di ricostruire, l'iniziativa americana di aiutare l'Europa solo se era unita, il timore di una dominazione dall'Est) e dall'esistenza di un certo stato d'animo dell'opinione pubblica, quello che ha caratterizzato quella che chiamiamo "l'Europa dei Congressi".

In altri termini, così com'essa è attualmente, l'Europa organizzata, vale a dire la Comunità, è certamente una costruzione a motivazione politica, ma nella quale il carattere tecnocratico è divenuto dominante. Essa vive grazie alla volontà, più o meno sincera, dei Governi. Essa si arresta o avanza a seconda che la volontà dei Governi la spinge o la trattiene, con una rapidità più o meno grande secondo la capacità che hanno i Governi - espressione di maggioranze politiche differenti in ciascuno dei paesi - : (a) di arbitrare i conflitti interni d'interessi e di ideologie; (b) di trovare soluzioni accettabili da tutti, vale a dire di mettersi d'accordo su certe priorità.

I Governi detengono essi stessi, tramite il Consiglio dei Ministri comunitario, quella frazione di sovranità alla quale avevano accettato di rinunciare. Essi esercitano per conseguenza il "potere legislativo" proprio a questa sovranità trasferita, pur conservando le attribuzioni del potere esecutivo, e questo mentre l'istituzione cui spetta la iniziativa, il diritto di proposta e di esecuzione, non disponendo di alcuna legittimità diretta, è condizionata e limitata nell'esercizio delle sue attribuzioni dalle istanze

nazionali che agiscono nel contesto di organismi comunitari il cui funzionamento è falsato. E' in questo contesto che si deve guidicare il problema del voto nel Consiglio comunitario. L'unanimità vi è divenuta una regola permanente, non solo in seguito alla pressione politica esercitata a un dato momento da un governo, ma perchè essa è stata assimilata e accettata, di fatto se non di diritto, da tutti gli altri governi, i quali vi hanno visto una specie di "garanzia reciproca e collettiva", insomma una convenzione di non ingerenza e non interferenza nelle faccende interne di ciascun paese (e dei prolungamenti europei di tali faccende).

Ovviamente, questo tipo di costruzione è condannato a non poter evolvere in un senso democratico o rappresentativo, nonostante le pressioni e le manifestazioni che rimangono puramente verbali e che si producono periodicamente. La Comunità è interamente sottratta - separata com'è dallo schermo rappresentato dagli Stati membri - a qualsiasi azione esterna, ed all'influenza di qualunque forza politica che auspicasse cambiarvi qualcosa. Il Parlamento non ha alcun potere reale ed è perfino dubbio che, avendolo, potrebbe utilmente esercitarlo, fino a quando i partiti politici, organizzati su base nazionale, perseguono finalità che si inscrivono in un ambito nazionale. I governi in carica non possono ricercare che il mantenimento dello "statu quo" e se ce ne fosse uno che volesse agire diversamente, si urterebbe alla inevitabile coalizione delle forze conservatrici. Questo spiega perchè talune forze politiche di sinistra rifiutano l'impegno europeo: essi ritengono che non esiste un vero quadro europeo nel quale sia possibile agire, e quindi danno la precedenza all'azione sul piano nazionale.

Se la costruzione europea deve essere in contatto con la società europea, e contribuire alla sua evoluzione unitaria nella pluralità dei popoli che la compongono, vale a dire se essa vuol passare dallo stadio della tecnocrazia a quello della politica, bisogna che la volontà dei popoli, nelle sue diverse espressioni, talvolta contraddittorie, abbia la possibilità di esprimere ed eventualmente di imporsi, sul piano europeo, ciò che per il momento è escluso.

Nelle nostre democrazie rappresentative, la volontà popolare si esprime principalmente se non esclusivamente, attraverso i partiti politici. Questi non sono altro che organizzazioni, più o meno strutturate, mediante le quali gruppi di persone mirano a far trionfare, grazie al proselitismo ed all'azione politica, una certa ideologia o dottrina, o una certa nozione degli interessi: oggi si direbbe, per proporre e realizzare " un progetto di società". Per fare questo, i partiti cercano di conquistare il potere o di parteciparvi, direttamente o indirettamente (l'opposizione nell'ambito delle istituzioni democratiche è una forma di partecipazione al potere).

Questo accade in tutte le forme di democrazia, comprese quelle che hanno per principio l'esistenza di un "partito unico", all'interno del quale si ammette che esista una certa dialettica. Solo le autocrazie e le dittature militari possono e vogliono far a meno dei partiti.

Ora, è evidente che i partiti politici sono tutti organizzati su scala dello Stato-nazione. E' un fatto "accidentale", che non ha nulla a che vedere con l'ideologia o il progetto difeso, perchè i partiti non possono sottrarsi al fatto che il potere da conquistare o sul quale agire è organizzato nello Stato-nazione. Un partito, sia esso conservatore, liberale o socialista, può auspicare che l'idea conservatrice, liberale, socialista si

affermi in altri paesi, ma non può aver presa che nel proprio paese e la sua azione è strettamente condizionata dalla situazione particolare, dal contesto politico e sociale del proprio paese.

Su scala europea - e continuiamo qui a parlare dell'Europa "organizzata", vale a dire di una realtà socio-economica ben precisata - non esiste potere, non esiste governo. Non c'è insomma, nulla da conquistare. Quindi non ci sono partiti su scala europea. Il fatto europeo essendo per così dire un' "appendice" delle attività governative nazionali, i partiti non sentono alcun bisogno di lasciare l'ambito nazionale nel quale operano e possono limitarsi ad esercitare la loro influenza, eventualmente, sul piano nazionale per indurre il loro governo a prendere certe decisioni sul piano europeo. Questa differenza di scala e di dimensione fa sì che l'azione europea dei partiti nazionali si limiti nella maggior parte dei casi alla difesa di interessi puramente settoriali, cioè che non va necessariamente nel senso di una maggiore integrazione.

Se noi riteniamo che l'Europa può limitarsi a essere una tecno-struttura destinata a gestire un'unione doganale, possiamo essere più o meno soddisfatti di questo stato di cose, ma nessuno può dirsi soddisfatto, perché la Comunità, per realizzare i suoi obiettivi, deve effettuare, e questo a livello europeo, scelte politiche fondamentali, che condizionano non solo il benessere degli individui, ma anche l'evoluzione a medio e lungo termine della società. Come potrebbero le forze politiche organizzate, vale a dire i partiti, tollerare che questo avvenga ad un livello al quale essi sono assenti, e quindi senza il loro concorso o nonostante la loro opposizione ?

Ci troviamo entro un "cerchio magico" che bisogna spezzare. Perché se è vero che non esiste ancora un potere europeo, e che non c'è un governo europeo, siamo già in una fase nella quale "un certo esercizio" di questo potere viene effettuato, e certe scelte sono effettuate, da meccanismi che sfuggono al controllo tanto al livello della decisione quanto a quello della esecuzione. Spetta alle grandi forze politiche organizzate spezzare questo cerchio magico, e "esigere" di esercitare o controllare questo potere che loro sfugge, per costringerlo così ad assumere forme "costituzionali" ed organiche. Le grandi correnti ideologiche possono in sostanza raggrupparsi sotto due insegne: quella della "conservazione", più o meno illuminata, dell'ordine esistente, e quella del "cambiamento", più o meno rapido e violento, di questo stesso ordine. Per la loro stessa natura, esse non conoscono frontiere geografiche. E tuttavia, sono queste che le hanno foggiate e condizionate. Il loro avvenire è di uscire da queste frontiere e da questo condizionamento.

Attualmente, tutto è in embrione, e tutto è in mutazione. L'ideologia che, prima delle altre, avesse il coraggio e la possibilità di "fare il salto" e di organizzarsi sul piano europeo, non solo darebbe l'esempio, non solo contribuirebbe, per questo stesso fatto, alla creazione di un potere europeo, ma essa acquisterebbe sulle altre un vantaggio considerevole, "occupando", per così dire, un terreno che non appartiene ancora a nessuno.

Senza alcun dubbio, l'elezione diretta del Parlamento europeo potrebbe favorire questa presa di coscienza, obbligando a condurre la lotta politica sul piano europeo. Sta di fatto che colui che avrà preceduto gli altri avrà un indubbio vantaggio.

E' auspicabile che dai dibattiti di questa Tavola Rotonda risultino indicazioni concrete che incoraggino ad entrare in questa seconda tappa della rivoluzione europea, la

prima tappa avendo visto la creazione di un nucleo di autorità europea. Ricordiamo d'altronde che colui che fu all'origine di questa rivoluzione, Jean Monnet, aveva previsto esattamente in quale direzione si doveva avanzare. Fin dal 1956 egli creò il "Comitato d'Azione per gli Stati Uniti d'Europa" nel quale aveva chiamato a raccolta i responsabili "ex qualità" dei movimenti politici e sindacali, allo scopo di "eliminare le false apparenze di una semplice cooperazione fra i governi".

*** ***** ****

3

ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES DE L'EUROPE

XXVIIème TABLE RONDE (26/27 . 4 . 1974)

Thèses présentées par M. Sicco L. MANSCHOLT ,

Ancien Président de la Commission des Communautés Européennes.

L'ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES AU NIVEAU EUROPEEN

1. L'Europe est en crise. C'était inévitable. On pouvait le prévoir déjà depuis longtemps parce que les objectifs politiques ne sont pas clairs. Il n'existe pas de volonté politique organisée, il n'existe pas de partis politiques qui peuvent diriger les institutions à prendre des décisions. Les organes européens et leurs membres travaillent dans un vide politique.

2. Dans le passé, pendant l'exécution des objectifs du Traité de Rome, cela n'a pas créé de difficultés majeures. Le manque d'organisation en tout cas n'a pas bloqué le développement vers un Marché Commun, néanmoins on doit constater que le développement a été celui des désirs des entreprises: industrie et commerce. Le résultat c'est l'Europe commerciale, l'Europe des entreprises.

3. Mais déjà pendant cette période on devrait se demander: quelle Europe voulons nous? Une Europe de laisser faire ou une Europe sociale-humaine? Une Europe de la croissance économique pure, ou une Europe dans laquelle on prévoit une vie humaine, une qualité de la vie? Une Europe qui joue son rôle dans le monde,

qui accepte ses responsabilités vis-à-vis des pays pauvres, qui est prête à imposer des restrictions à la croissance pour diminuer l'écart avec les pauvres ou une Europe qui se développe vers la grande richesse économique et laisse loin derrière elle les pauvres? Une Europe qui prend comme objectif une société qui nous donne une chance de survivre?

4. La réponse à toutes ces questions sera différente selon les prises de position politiques. Bien que dans les objectifs cette différence doive être claire cela ne suffit pas. La vraie politique est la réponse à la question:

Comment réaliser les objectifs sur le plan européen?!

Ce sont les options politiques, les priorités, qui sont à décider dans un programme.

3. Pour cela il est nécessaire d'abord d'avoir des institutions qui puissent gouverner dans une démocratie (Union Politique). Il n'est pas nécessaire de chercher de nouvelles institutions. C'est le Conseil qui décidera à la majorité, une Commission dotée de plus de pouvoirs, responsable vis-à-vis d'un Parlement, avec des pouvoirs législatifs (le dernier mot). Tout cela peut se développer dans le cadre du Traité de Rome. Toute recherche

d'autres institutions comme des Secrétariats, c'est d'échapper à la réalité. Les institutions sont importantes mais ne sont qu'un moyen de s'organiser. Dans toutes ces questions il n'y a pas de divergences politiques fondamentales.

6. Après quinze ans de "préparation" l'Europe doit se développer vers cette Union Politique, capable de résoudre les grands problèmes en face de nous:

- union économique monétaire,
- politique sociale-humaine:
 - responsabilité des travailleurs,
 - autogestion,
 - décentralisation,
 - politique régionale,
- politique de survie:
 - environnement,
 - énergie,
 - ravitaillement (alimentation),
- politique étrangère:
 - vis-à-vis du monde pauvre,
 - défense, etc.

7. Aucun des Etats membres peut réaliser une politique dans ces domaines sur la base nationale. Le seul moyen de le faire est par des politiques communautaires, ou elle ne sera pas faite. Si nous voulons gouverner dans le futur, nous sommes "condamnés" à le faire en commun.

8. La création de vrais organes, est réalisable seulement s'il y a une volonté politique des peuples européens. Le choix de quelle politique sera seulement fait si les peuples européens exerceront le pouvoir par leurs organisations politiques. On constate que la crise d'aujourd'hui est un cercle vicieux: les organes ne décident pas parce qu'il n'y a pas de options claires. Ils se perdent dans la gestion et des "sommets" ne modifient pas cette situation; ils ne peuvent que camoufler pendant une certaine période le vide politique.

Les peuples ne s'intéressent plus à l'Europe! On ne comprend plus. La politique est faite seulement pour "servir les entreprises". Tout le monde sait qu'il n'a rien à dire, qu'il n'a aucun pouvoir, alors on dit: "je n'ai aucune responsabilité". Conséquence: il n'existe pas de moteur politique. La non-décision du Conseil reste sans conséquences. La non-action du Parlement laisse le peuple indifférent. La non-action de la Commission n'existe même pas dans le sens politique de la population.

9. Pour échapper à la crise:

a) il sera nécessaire de mobiliser les forces politiques organisées sur le plan national, elles n'ont aucune influence en Europe. L'élection directe du Parlement nous donne la possibilité, même le devoir, d'organiser les forces politiques. Une élection directe du Parlement nécessite une réorganisation des forces politiques sur le plan européen.

b) pour intéresser la population à l'Europe la politique doit reprendre leurs difficultés:

- sociales,
- humaines,
- le sens du travail,
- la position des travailleurs dans l'entreprise (autogestion),
- la politique régionale = décentralisation,
- un vrai contrôle des entreprises (multinationales),
- l'environnement,
- l'éducation,
- la politique de développement des pauvres dans le monde, etc.

Nous devons remplacer le dictat du mercantilisme par l'homme.

De telle manière on peut briser le cercle vicieux et avoir un pouvoir direct sur les institutions. Le Conseil se développera d'un ensemble de représentants des Etats membres vers un vrai

Conseil européen avec des hommes politiques.. La Commission sera l'organe politique dans lequel on doit faire de la politique. Le Parlement sera un vrai Parlement dans lequel se traduiront les voies du peuple européen.

10. De quelle manière réorganiser les forces politiques sur le plan européen? Cela dépend de l'option politique qu'on ~~PRE~~ prend. Elle ne sera pas la même pour les différentes forces politiques. Je peux seulement le dire comme je le vois pour les socialistes:

a) pendant une longue période encore les partis nationaux resteront la base de la force socialiste. Même si l'Europe se développera vers une fédération l'idée de la décentralisation de la force politique dans les partis nationaux n'est pas sans intérêt: le parti doit être près de l'homme. La centralisation n'est pas toujours un renforcement!

b) en respectant l'autonomie des partis nationaux on doit faire le pas vers:

- des programmes en commun pour toutes les questions qui doivent être développées et décidées sur le plan européen,
- une collaboration étroite dans la politique à suivre, dans toutes les décisions à prendre qui peuvent renforcer la position des socialistes dans les organes, dans leur travail, etc.

- des études et des recherches au moyen de leurs institutions scientifiques en commun.

c) le programme commun doit être assez concret et ne pas laisser d'ambiguïtés à la population. Il peut être décidé à un congrès européen des partis socialistes et liera les partis nationaux.

11. Cette organisation des partis socialistes comprend non seulement les Neufs (Pays membres de la Communauté) mais tous les partis socio-démocrates de l'Europe, y compris le suédois, le norvégien, le suisse, l'autrichien et les partis en exil des pays européens dans lesquels il n'existe pas de liberté.

4

ASSOCIATION POUR L'ETUDE DES PROBLEMES DE L'EUROPE

XXVIIème TABLE RONDE (26/27 : 4 : 1974)

Note relative au PARTI LIBERAL EUROPEEN

présentée par Monsieur Jean R E Y

29 mars 1974.

Note relative au PARTI LIBERAL EUROPEEN
présentée par Monsieur Jean REY

Au moment de la création de la première communauté européenne, la Communauté Charbon-Acier, et de l'existence de l'assemblée commune, les partis libéraux européens des six pays de la Communauté ont éprouvé le besoin de se rapprocher et de créer un mouvement qui coordonne leurs efforts.

Ce mouvement a pris le titre "Mouvement libéral pour l'Europe unie" et son premier président, pendant des années, a été Monsieur Roger Motz, Président du Parti libéral belge.

L'activité du M.L.E.U. a surtout consisté à organiser des contacts entre les dirigeants libéraux des pays de la Communauté, sans manifester une activité publique extérieure.

Le Mouvement existe toujours; son président actuel est Monsieur Jean REY et sa composition est restée limitée à des délégations libérales des six pays de la Communauté.

Le Mouvement n'a pas essayé jusqu'à présent de comprendre des délégations des nouveaux pays membres de la Communauté, et ceci pour des raisons qui seront exposées un peu plus loin.

* * *

Parallèlement à l'existence du Mouvement libéral pour l'Europe unie, l'Internationale libérale, créée en 1947 à Oxford, a pris progressivement un caractère beaucoup plus européen.

A l'origine, elle groupait, non pas des représentants de partis, mais des individualités libérales qui s'étaient réunies pour discuter en commun essentiellement de problèmes de doctrine libérale, en confrontant les expériences poursuivies dans les différents pays.

L'Internationale libérale était, en conséquence, davantage un mouvement d'idées plutôt qu'un véritable mouvement politique.

Comprenant des délégués, non seulement des six pays de la Communauté, mais des autres pays européens et même du Canada,

d'Israël, etc., en même temps qu'elle comprenait des délégués des Mouvements libéraux exilés de leurs pays (Europe méridionale et orientale), elle est restée à travers les années un foyer de pensée libérale, organisé sous la forme d'un congrès annuel et d'un comité directeur qui se réunit trois ou quatre fois par an.

Dans les dernières années, et jusqu'au moment de l'élargissement de la Communauté, l'Internationale libérale a été un foyer où les libéraux des six pays de la Communauté, d'une part, et, d'autre part, ceux des pays voisins de l'EFTA, échangeaient des vues sur les possibilités d'unification ~~de~~ ~~de~~ de l'Europe.

* * *

Dans les derniers temps, l'activité de l'Internationale libérale a sensiblement changé.

Sous l'impulsion énergique de son président, Monsieur Gaston Thorn, Ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg et Président du Parti libéral luxembourgeois, l'Internationale libérale a pris de plus en plus le caractère d'un mouvement politique.

C'est ainsi, notamment, qu'elle a organisé de façon régulière des réunions des Leaders libéraux qui se rencontrent pour discuter de tous les problèmes actuels de la politique européenne et atlantique.

D'autre part, le fait de l'élargissement de la Communauté a donné à l'Internationale libérale un caractère beaucoup plus européen que précédemment. Ce n'est plus que de façon assez marginale qu'interviennent dans ses travaux les représentants libéraux d'autres pays que les neuf pays de la communauté élargie.

Cette situation a eu pour conséquence de faire apparaître un certain double emploi entre le Mouvement libéral pour l'Europe unie, d'une part, et l'Internationale libérale, d'autre part.

Comme il n'était, en aucun cas, dans l'intention des dirigeants libéraux de créer deux organisations parallèles,

et encore moins rivales, des efforts d'unification sont actuellement en cours.

Il semble qu'on s'oriente dans la direction de la création d'un véritable Parti libéral européen, constitué sous une forme fédérale, et qui grouperait dans une fédération les partis politiques officiels de nos différents pays.

Ce sont donc les partis comme tels qui seraient représentés dans l'organisation.

Il faudra sans doute encore un peu de temps pour que la nouvelle organisation soit structurée et qu'elle ait commencé ses activités, mais tout fait prévoir que c'est dans cette direction que s'oriente le libéralisme européen.

* * *

Le rôle d'un parti libéral européen consistera essentiellement en deux activités distinctes :

- la première est le contact intellectuel et politique entre toutes les forces libérales situées en Europe;
- la seconde est celle d'une véritable action sur l'opinion, le libéralisme européen ayant l'intention de se manifester comme force politique agissante.

Ce caractère sera beaucoup plus accusé dès le moment où le Parlement européen sera élu au suffrage universel.

A partir de ce moment, il sera indispensable que les forces libérales s'organisent, sur le plan européen, afin de veiller à leur représentation convenable au sein du Parlement élu.

5

=====
Communication du Baron SNOY et d'OPPUERS

Dès 1947, la vision de la construction européenne indispensable pour préserver l'avenir de ses peuples comportait un pouvoir fédéral. Il fallait sans doute y arriver progressivement mais il n'est pas douteux que tant Winston Churchill que Schuman, Adenauer, Attlee, van Zeeland et Spaak envisageaient la création d'une forme d'Etats-Unis d'Europe.

Les créations de 1948, O.E.C.E., Conseil de l'Europe, gardaient un caractère intergouvernemental mais, dès 1950 avec le Plan Schuman, à tout le moins un certain nombre de pays européens acceptaient le point de vue d'un pouvoir supranational. Sans doute est-ce à ce moment que les résistances nationales à cette idéologie divisèrent l'Europe en deux parties essentielles: les six pays de la Petite Europe et les autres pays de l'Europe libre. Les Six, confiants dans le pouvoir de polarisation qu'ils pouvaient exercer, en acceptèrent les inconvénients et l'Europe des Six entama la marche vers un gouvernement européen. Dès 1951, le Plan Pleven et sa réalisation dans le second Traité de Paris aboutissaient au projet de Communauté Européenne de Défense dont la nécessité de cohérence logique entraînait immédiatement la rédaction d'un plan de communauté politique avec tous les attributs d'un gouvernement fédéral. Cette approche frontale échoua le 30 août 1954 devant l'Assemblée nationale française.

Mais les six pays ne se tinrent pas pour découragés et si l'approche frontale du problème de la fédération européenne devait être considérée comme un échec, une stratégie d'enveloppement et de développement fonctionnel pouvait être tentée. Ce fut l'oeuvre de la Relance de 1955 et des Traités de Rome de 1957. Il était clair en effet, dans la pensée des auteurs de ces Traités, que ni une communauté d'union douanière ni une communauté atomique ne pouvaient pas elles-mêmes en rester à un stade limité de développement. Si la Communauté atomique s'enlisa très tôt dans le freinage des intérêts nationaux, le Marché Commun, lui, se développa. Il y réussit malgré le fait d'un changement profond de la politique française.

./.

L'union douanière pour fonctionner, le marché agricole pour se développer démontrèrent très tôt qu'une union douanière ne suffisait pas. La logique de son fonctionnement, la suppression des cloisonnements à l'intérieur d'un grand marché postulaient en effet la mise sur pied d'une union économique et monétaire dont la nécessité devint flagrante à partir de 1968. L'adoption du Plan Werner au début de 1971 faisait apparaître de son côté que l'union monétaire serait incapable de fonctionner sans pouvoir politique correspondant et l'idée de l'union européenne encore informulée est venue démontrer qu'en fait, un gouvernement "européen" était finalement indispensable au fonctionnement d'un marché commun.

Le malheur a voulu que l'évolution fonctionnelle et logique prévue par les Traités de Rome se trouvât pratiquement brisée par les épreuves de 1971, 1972 et 1973: crise monétaire internationale, crise énergétique, crise provoquée par la volonté britannique de renégocier les termes d'adhésion. L'incapacité de décider qui caractérise aujourd'hui le fonctionnement de la Communauté est bien entendu le reflet du mauvais fonctionnement des institutions et de l'introduction abusive du droit de veto au Conseil des Ministres. Mais elle est bien davantage le reflet d'une absence totale de volonté politique, et d'une priorité excessive accordée aux intérêts nationaux par la plupart des gouvernements à l'égard du bien commun européen. Nous nous retrouvons donc revenus au point de départ après avoir gaspillé les chances d'un quart de siècle.

L'analyse de la situation interne des gouvernements européens et particulièrement des gouvernements des neuf pays de la Communauté ne permet pas d'apercevoir dans leur chef une lueur d'espoir pour arrêter le processus fatal dans lequel la Communauté européenne est engagée. Seule une révision fondamentale des attitudes des "leaders" d'opinion et des structures démocratiques des pays peut encore éviter l'effondrement de la construction européenne.

La vision du Parti Social Chrétien en Belgique est axée sur la nécessité de créer des partis politiques européens, de mettre sur pied une vision claire des programmes à réaliser avec la conscience de l'impossibilité de les réaliser au plan national. Il importe donc que les grands partis nationaux existant en Europe et dont, heureusement, les options fondamentales sont souvent pareilles ou convergentes, organisent leur action sur le plan européen avec la même volonté de pouvoir sur le plan européen que sur le plan national.

Si, aujourd'hui, le fonctionnement du Marché Commun est compromis, il faut sans doute reprendre directement le projet d'union politique et donner un contenu à la notion vague de l'union européenne.

Il n'est pas douteux que l'un des points faibles de la Communauté européenne, telle qu'elle existe et fonctionne aujourd'hui, réside dans son caractère technocratique, dans l'insuffisance des participations démocratiques à la vie communautaire, dans le caractère excentrique de la procédure. Il faut rendre la perspective d'une union européenne, et même d'une fédération, beaucoup plus présente à la vie de l'opinion, et l'utilisation des rouages actuellement sans âme de la Communauté peut être revigorée s'il existe des partis politiques de dimensions européennes capables de vouloir détenir le pouvoir au niveau européen pour réaliser leur programme et leurs objectifs.

Comment peut-on imaginer la création et le fonctionnement des partis au niveau européen ? Il importe d'abord qu'une prise de conscience se produise, non seulement dans les petits pays mais aussi dans les pays traditionnellement grands de dimension européenne, de l'incapacité dans laquelle ils se trouvent dès à présent de réaliser un programme politique. La dimension des entreprises et de la vie économique, les pressions concurrentielles d'une économie industrielle entièrement solidaire à travers le monde, rendent parfaitement vains les efforts politiques limités aux plans nationaux. Ensuite, il importe que les structures des principaux groupements de pensée politique s'organisent au travers des frontières et au niveau européen, qu'il y ait une solidarité entre les partis nationaux et leurs homologues des autres pays, que l'on entre dans la voie du soutien mutuel et de l'adaptation des programmes à la dimension de l'Europe. Il importe ensuite que les partis organisés au plan européen sachent exploiter les données juridiques existantes dans les Traités et aboutissent, par leur rôle de pression sur l'opinion et les gouvernements, à une action susceptible de donner au Parlement de Strasbourg un rôle effectif. Il faut sans doute pour cela que certaines règles de conduite soient établies, que l'on cesse d'organiser le cumul du métier parlementaire au niveau européen et au niveau national, que l'on arrive, conformément aux Traités de Rome, à l'élection directe et que, sur la base d'une autorité politique véritable, l'Assemblée de Strasbourg exerce un contrôle réel sur le fonctionnement du Conseil des Ministres et de la Commission. Le programme doit fixer la politique économique et sociale de l'Europe, fixer les objectifs, choisir les moyens; un signe de la santé

politique de l'Europe réside précisément dans le groupement à Strasbourg des partis suivant leur idéologie propre et non pas sur la base de leurs attaches nationales.

La tâche à entamer devant l'opinion publique et au sein des partis est urgente. Un quart de siècle a été perdu par la faute des gouvernements dans la construction européenne. Les années qui viennent seront plus difficiles que celles qui se sont écoulées et, faute d'une volonté politique véhémente, la première difficulté sociale ou économique se présentant à la faveur des crises monétaire, énergétique ou de matières premières, aboutira à une dislocation du marché commun réalisé.

Au plan de l'Union des démocrates chrétiens, il serait possible d'organiser à brève échéance une confrontation des vues permettant d'organiser en un parti unique les différentes structures nationales actuellement existantes, mais il faut que tous les partis politiques prennent conscience de la même nécessité et se rendent compte de l'urgence qu'il y a à adopter des structures dimensionnelles correspondant à notre temps.
